



école fondamentale



ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

ecolelibreremouchamps.be



Règlement général des études

I. HORAIRE DES COURS

- 7 h 00 Ouverture de l'école : garderie
Jusqu'à 8 h 10, tous les élèves vont à la garderie au Château, dans la cour ou dans le réfectoire.
A 8 h 10, les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années montent dans la cour du bâtiment principal.
- 8 h 35 Début des cours
10 h 15 Récréation (15 min)
12 h 10 Fin des cours
Récréation de midi (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ou retour à domicile (mercredi, avec une garderie au Château jusque 13 h pour tous les élèves)
- 12 h 25 Diner
- 13 h 25 Reprise des cours
14 h 15 Récréation (15 min)
15 h 20 Fin des cours
Retour à domicile ou étude / garderie
La garderie se fait au Château pour les élèves jusqu'en 2^e année primaire ; elle se fait dans la cour du bâtiment principal pour les élèves dès la 3^e année primaire.
- 16 h 00 Début de l'étude pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années primaires (30 min)
- 16 h 30 Fin de l'étude, la garderie se tient au Château pour tout le monde



II. EDUCATION PHYSIQUE

Tous les élèves **DOIVENT** participer aux cours d'éducation physique. L'absence à l'un de ces cours pour des raisons médicales doit toujours être justifiée, avant le cours, par un écrit des parents (ou du médecin pour une plus longue durée).

III. EVALUATION

Le bulletin est un moyen d'EDUCATION et d'EVALUATION.

Sa conception repose sur les valeurs éducatives développées dans le projet éducatif de l'Ecole Fondamentale Saint-Joseph et sur une collaboration étroite entre toutes les personnes concernées par l'éducation :

- * l'enfant évalue son comportement,
- * l'enseignant(e) confirme ou infirme le jugement,
- * les parents ratifient les avis énoncés.

Les bulletins "points" et "comportements" sont remis ensemble aux dates suivantes :

- avant le congé de Toussaint (les élèves de 1^e et 2^e années ne recevront que le bulletin "comportements")
- avant le congé de Noël
- avant le weekend de Pâques
- la dernière semaine de l'année scolaire

L'évaluation étant permanente, il n'y a pas lieu de faire des examens (*) en fin de trimestre. C'est l'ensemble du travail durant toute l'année scolaire qui détermine l'aptitude à accéder à la classe supérieure.

Nous demandons à chacun d'attacher une très grande importance aux bulletins, car ils sont le reflet de toute la vie scolaire de l'enfant.

(*) Une évaluation externe non certificative est prévue en fin de 2^e année et de 4^e année. Une évaluation certificative est prévue en fin de 6^e année (CEB).

IV. CONTACTS ENTRE LA FAMILLE ET L'ECOLE

Le journal de classe

Outre les devoirs et les leçons, vous y découvrirez les remarques, l'annonce d'événements particuliers, les échéances des abonnements et autres... Le journal de classe est l'outil privilégié pour la **transmission des messages** entre l'**école** et la **maison** et vice-versa. Souvent, l'enseignant utilisera une farde facteur/communication en annexe au journal de classe pour recenser devoirs et documents à vous transmettre.

Les parents sont invités à signer régulièrement le journal de classe.

La communication électronique

Les échanges avec l'école peuvent également se faire de manière électronique.

L'adresse mail à utiliser en priorité est celle de la direction (direction@st-jo.be). Les informations que vous y envoyez sont redirigées vers la/les personne(s) concernée(s).

Le secrétariat est accessible à l'adresse fundamentalsaintjo@gmail.com. Vous pouvez y adresser vos questions administratives (relatives à l'utilisation d'ApSchool par exemple).

Certains enseignants utilisent une adresse mail propre à leur classe. Ils vous la communiqueront le cas échéant.

Le téléphone

La direction et le secrétariat sont accessibles par téléphone, au 04.384.41.78. (dans le menu, choix "1" pour le secrétariat et "2" pour la direction du fondamental).

N'hésitez pas à téléphoner pour demander un renseignement, signaler une absence ou tout autre évènement concernant un enfant, pour solliciter un rendez-vous.

Les circulaires de la direction

Celles-ci vous annoncent ou vous rappellent un évènement particulier.

Elles seront distribuées en format papier. La plupart du temps, vous les recevrez également à l'adresse mail que vous avez renseignée.

Les réunions de parents

Elles sont organisées tant en maternelle qu'en primaire. Les dates sont annoncées dans l'agenda du Centre Scolaire et rappelées en temps utiles.

Le calendrier du Centre Scolaire

Cet agenda très utile qui planifie toute une année scolaire est remis à chaque famille le jour de la rentrée des classes. Les activités propres à l'école fondamentale sont imprimées en bleu (ou, si elles concernent plusieurs niveaux, en noir avec la mention "F" en bleu).

Dans cet outil se trouvent les informations nécessaires pour contacter les enseignants et/ou la direction, en cas de réelle nécessité, mais également toute une série d'informations complémentaires qui concernent le Centre Scolaire : le Pouvoir Organisateur, l'internat, les animations dans le Centre Scolaire, les Associations de Parents, l'Association des Anciens Elèves, ...

Le site Internet et la page Facebook

Ces deux moyens de communication permettent à l'équipe éducative de relater les activités vécues dans l'école et dans les classes, à l'attention des parents mais également de toute autre personne, ces deux médias étant publics.

Le site est accessible à l'adresse <https://www.ecolelibreremouchamps.be>.

La page Facebook est accessible à l'adresse <https://www.facebook.com/ecoleremouchamps>.



Centre P.M.S.

L'école Saint-Joseph travaille en collaboration avec le

CENTRE PSYCHO-MEDICO-SOCIAL LIBRE LIEGE 9
Bd Emile de Laveleye, 78 - 4020 LIEGE
Tél. : 04.247.29.77

Quel est notre objectif ?

Nous souhaitons que chaque enfant puisse s'épanouir au mieux non seulement dans les apprentissages scolaires mais aussi dans sa vie affective et relationnelle de tous les jours.

Comment travaillons-nous ?

Nous rencontrons les parents qui le désirent pour les écouter et analyser avec eux la situation qui les préoccupe, les questions qu'ils se posent (attitude de l'enfant face à l'école, relations sociales, choix des études secondaires, ...).

A la demande, et avec les parents, les enfants eux-mêmes et les enseignants, nous recherchons les informations et les moyens de comprendre les situations vécues comme difficiles par les uns et les autres.

Nous rencontrons les enseignant(e)s et les parents afin d'échanger nos observations et d'identifier les moyens d'améliorer la situation scolaire ou personnelle de l'enfant. Nous prenons également part à des animations proposées aux élèves (informations en matière de santé, de choix scolaires, ...).

C'est en réfléchissant et en travaillant tous ensemble, dans le respect de la confidentialité, que nous pourrons aider le plus efficacement les enfants.

Toutes les interventions de l'équipe P.M.S. sont gratuites.

Nous assurons une permanence à l'école trois jours par semaine.
Vous pouvez aussi nous joindre au Centre.

V. NIVARLET
Psychologue
0489.67.65.31.

J. BRASSEUR
Infirmière en santé communautaire
0489.67.63.94.



ECOLE FONDAMENTALE MATERNELLE ET PRIMAIRE

SAINT-JOSEPH FONDAMENTAL

Rue Magrite, 20 • 4920 Sougné-Remouchamps

T. 04 384 41 78

direction@st-jo.be (direction)

fondamentalsaintjo@gmail.com (secrétariat)

www.ecolelibreremouchamps.be

